

COMMUNE DE LABARDE

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 JUIN 2014

Convocation en date du 13 Juin 2014

Approbation du compte rendu du précédent CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte rendu de la séance du 03 juin 2014.

PROCES VERBAL

DE L'ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS

EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

L'an deux mille **quatorze** , le **vingt juin** à **vingt** heures **trente** minutes, en application des articles L. 283 à L. 290-1 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune de **LABARDE**

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

FONMARTY Matthieu	ALLARD Marielle	ANTOINE Dominique
PILONORD Gil	TROQUEREAU Sophie	DUPUY Evelyne
LIAUBET Dominique	CHEVALORE Emily	
ALLARD Jordan	BARES Yoann	
FABRI Emmanuel	LEFOLL Frédéric	

Absents :

DESCOUZERES Laurent a donné procuration à Mme ANTOINE Dominique

LEGALLAIS Vincent a donné procuration à M. LIAUBET Dominique

DESTRIAN Claude a donné procuration à M.PILONORD Gil

Mise en place du bureau électoral :

Monsieur FONMARTY Matthieu, maire a ouvert la séance.

Monsieur **FABRI Emmanuel** a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré douze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir, MM. LIAUBET Dominique – PILONORD Gil – CHEVALORE Emily – ALLARD Jordan.

Mode de scrutin

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L.288 et R.033 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Le maire a rappelé que les délégués et suppléants sont élus parmi les membres du conseil municipal.

Le Maire a indiqué que conformément à l'article L.284 du code électoral, le conseil municipal devait élire trois délégués et trois suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit isolément soit sur une liste incomplète, soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués à élire ou sur une liste comportant autant de noms de suppléants. Les adjonctions ou les suppressions de noms sont autorisées (art. L.288 du code électoral).

Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin plié du modèle uniforme. Le président l'a constaté, sans toucher le bulletin que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Élection des délégués**Résultat du premier tour de scrutin de l'élection des délégués**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :**0**

Nombre de votants (bulletins déposés) :**15**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :**0**

Nombre de suffrages exprimés :**15**

Majorité absolue :**8**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	
LIAUBET Dominique	15	quinze
FONMARTY Matthieu	14	quatorze
BARES Yoann	14	quatorze

Proclamation de l'élection des délégués

M. LIAUBET Dominique né le 15/12/1956 à Caudéran (33) adresse 15 rue du Mail 33460 LABARDE a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

M. FONMARTY Matthieu né le 06/03/1972 à Bergerac (24) adresse 4 rue Jean BOUCHET 33460 LABARDE a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat

M. BARES Yoann né le 10/11/1983 à Bordeaux (33) adresse 86 Grand Rue 33250 ST JULIEN DE BEYCHEVELLE a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Élection des suppléants**Résultat du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :**0**

Nombre de votants (bulletins déposés) :**15**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :**0**

Nombre de suffrages exprimés :**15**

Majorité absolue :**8**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	
DUPUY Evelyne	15	quinze
TROQUEREAU Sophie	15	quinze
CHEVALORE Emily	15	quinze

Proclamation de l'élection des suppléants

Mme DUPUY Evelyne née le 12/04/1959 à AILLAS (33) adresse 16 Lotissement le Mail 33460 LABARDE a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme TROQUEREAU Sophie née le 29/09/1971 à SARLAT LA CANEDA (24) adresse 19, quartier de la Maqueline 33460 LABARDE a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme CHEVALORE Emily née le 01/07/1987 à BRUGES (33) adresse 15 Route de Giscours 33460 LABARDE a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal a été, dressé et clos le 20 juin 2014 à vingt et une heures, a été, après lecture, signé par le maire, les autres membres du bureau et le secrétaire.

FINANCES – DELIBERATION N° 2014-2006-26**REVISION ANNUELLE DES LOYERS DES LOGEMENTS SOCIAUX**

Monsieur le Maire propose la révision des loyers des logements sociaux situés, 1 place des Anciennes Écoles.

Après avoir pris connaissance de l'indice de référence des loyers au premier trimestre 2014, publié par l'INSEE et servant de base pour le calcul de la révision soit + 0.60%

Le Conseil Municipal, à 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide d'appliquer la révision des loyers ainsi à partir du 1er juillet 2014 :

Logement Madame Vabre Céline à compter du 1er juillet 2014 :

Loyer appartement :	307.40 €
Loyer garage :	25.90 €
Ordures ménagères :	7.00 €
Entretien environnement :	11.21 €

Logement Madame Millière Christine à compter du 1er juillet 2014 :

Loyer appartement :	322.93 €
Loyer garage :	26.25 €
Ordures ménagères :	7.00 €
Entretien environnement :	11.21 €

FINANCES- DELIBERATION N°2014-2006-27
SUBVENTION ECOLE DE LABARDE

Monsieur le Maire explique que dans le cadre d'une sortie scolaire, la mairie s'était engagée à prendre en charge les frais de transport. À ce titre, une subvention de 700€ a été octroyée au vote du budget à la coopérative scolaire de Labarde, mais elle n'est pas suffisante pour couvrir la dépense qui s'élève à 900€. Il propose d'allouer une subvention supplémentaire de 200€.

Le conseil municipal à 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention autorise Monsieur le Maire à verser une subvention complémentaire de 200 € à la coopérative scolaire de Labarde.

FINANCES – DELIBERATION N°2014-2006-28
REVISION DES TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE 2014-2015

Il est proposé au Conseil Municipal de réviser le prix du repas à partir de la rentrée prochaine au tarif suivant :

- Repas enfant : 2.70€
- Repas adulte : 4.50€

Le conseil municipal à 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

ADOPTE les tarifs ci-dessus

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

Pas de questions diverses

La séance est levée à 21h

Séance du Conseil Municipal du 20 JUIN 2014

Convocation en date du 13 JUIN 2014

Clôture de la séance à vingt et une heures

ELECTION : Procès verbal élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue des élections des Sénateurs

FINANCES - DELIBERATION N° 2014-2006-26 : révision annuelle des loyers communaux

FINANCES - DELIBERATION N° 2014-2006-27 : Subvention coopérative scolaire de Labarde

FINANCES - DELIBERATION N° 2014-2006-28 : Révision des tarifs restauration scolaire pour l'année 2014-2015

Liste des membres présents

M. Fonmarty M.	M. Pilonord G.	M. Liaubet D.	Mme Dupuy E.

M. Destrian C.	Mme Allard M.	M. Allard J.	M. Bares Y.

M. Legallais V.	M. Fabri E.	M. Lefoll F.	Mme Troquereau S.

M. Descouzeres L.	Mme Antoine D.	Mme Chevalore E.